

Bachelor-Thesis en Conservation

PROJET DE PLAN DE SAUVETAGE DE COLLECTIONS POUR LES ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTHEY



Fig. 1: Carte de la Suisse avec Monthey indiqué par un marqueur rouge.
© Données: Swisstopo.



Fig. 2: Réserve des Archives de la Ville de Monthey.
© HE-Arc CR, Lecluyse-Loiseau Faustine, 2026.



Fig. 3: Documents prioritaires rassemblés et signalisés.
© HE-Arc CR, Lecluyse-Loiseau Faustine, 2026.

Présenté par **LECLUYSE-LOISEAU Faustine**
Bachelor of Arts HES-SO en Conservation
Orientation: Objets archéologiques et ethnographiques
Responsable de stage: KEUSEN Aline, archiviste,
Archives de la Ville de Monthey
Réalisation: Printemps 2026

RÉSUMÉ

Les Archives de la Ville de Monthey conservent des fonds du XIII^e siècle à nos jours qui comprennent des livres, des dossiers, ainsi que des plans, des photographies et des objets. Intégrées au sein de l'administration communale, les Archives ont déménagé en 2021 dans de nouveaux locaux modernes. Les Archives, qui souhaitent mieux se préparer à l'éventualité d'un sinistre touchant leurs fonds, ont sollicité la HE-Arc dans le cadre du présent travail de Bachelor.

Deux objectifs ont été formulés:

- 1: la création d'un projet de plan de sauvetage adapté aux Archives
- 2: la proposition de mesures pour mettre en place le plan à court et long terme, et réduire la vulnérabilité des Archives.

À l'issue du travail, ces deux objectifs ont été atteints. Le plan de sauvetage des collections a été rendu, en dehors de quelques détails, complet et prêt à être examiné par les autorités compétentes. Pour répondre au second objectif, d'autres documents ont été produits. Une analyse des risques a été réalisée afin d'identifier les vulnérabilités des Archives. Des documents techniques, dont des plans de locaux, ont également été produits. L'ensemble des mesures recommandées pour l'implantation du plan de sauvetage, dont celles issues de l'analyse des risques, ont été rassemblées dans un document unique

PLAN DE SAUVETAGE

Le plan de sauvetage est un document qui est déclenché en cas de sinistre touchant une institution culturelle. En effet, les sinistres et autres situations d'urgence peuvent causer des dommages importants aux biens culturels, entraînant des coûts importants et parfois la perte totale des biens. Le plan de sauvetage, préparé à l'avance, détermine l'équipe responsable de la gestion du sinistre (cellule de crise) et donne des outils pour prendre en charge le plus efficacement possible les biens culturels. Le plan de sauvetage créé dans le cadre de ce travail utilise le modèle publié en 2026 de l'Office fédéral de Protection de la Population. Le plan de sauvetage des Archives est concis et permet d'identifier facilement l'institution, la chaîne de déclenchement du plan et les rôles au sein de la cellule de crise. De plus, il lui fournit des informations essentielles comme la localisation des documents à évacuer en priorité, du matériel de sauvetage et des contacts utiles.

MESURES POUR LA MISE EN PLACE DU PLAN

Les mesures proposées pour la mise en place du plan sont applicables à court et long terme. À court terme, elles sont principalement focalisées sur la validation du plan par les autorités et la création d'un stock de matériel réservé aux crises. À long terme, elles proposent aussi une extension de la politique de préparation et de prévention des Archives au-delà du document « plan de sauvetage ». Pour diminuer la vulnérabilité, les mesures de diminution des risques mises en lumière sont l'amélioration des systèmes d'alarme en cas d'humidité élevée ou d'infiltration d'eau. Pour améliorer l'efficacité du plan de sauvetage dans le temps, la réalisation de formations et d'exercices ainsi que la mise à

jour annuelle du plan sont proposées. Par ailleurs, une réflexion sur l'identification des documents prioritaires a été menée pendant le stage. Ces documents, particulièrement importants pour la Commune, sont en cours de rassemblement et sont clairement indiqués par une signalisation au sein des locaux. D'autres documents, dont des plans des locaux retravaillés, ont été fournis aux Archives afin d'assurer la continuité du travail et de permettre la mise à jour du plan.

CONCLUSION

Ce travail a atteint ses objectifs. Il décrit le contexte actuel des Archives de la Ville de Monthey, et exploite ces informations afin de formuler le plan de sauvetage le plus adapté possible, ainsi que faire ressortir les risques touchant les Archives et proposer des mesures correctives pour ces derniers. Ce travail a plus généralement permis de créer, au cours de toutes les étapes, une meilleure conscience des besoins des Archives, tant au sein de ces dernières, de l'administration communale ou auprès des partenaires externes. Les documents produits sont une base sur laquelle de futurs travaux pourront s'appuyer.